



« Plus proche pour mieux vous comprendre »



Chères Novalesanes, chers Novalesans

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez renouvelée lors des dernières élections municipales. Ce nouveau mandat est pour moi un honneur, mais aussi une responsabilité que j'aborde avec humilité, détermination et dévouement.

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe et je m'engage à être le Maire de toutes et tous, dans le respect des valeurs républicaines qui nous rassemblent.

Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle étape pour notre commune avec l'installation du conseil municipal. Notre équipe se compose de 19 élus : 15 issus de la liste que j'ai eu l'honneur de conduire, et de 4 élus issus de la seconde liste. Cette diversité est une richesse. Elle reflète la pluralité des sensibilités exprimées par les habitants et constitue une base solide pour construire un dialogue respectueux et constructif. Je souhaite que ce mandat soit placé sous le signe de l'écoute, du respect mutuel et du travail collectif. Au-delà des différences, nous partageons une même ambition : agir au service de notre commune et de tous ses habitants. C'est dans un esprit de sérénité, de responsabilité et d'engagement que nous mènerons nos actions. Nos priorités seront de pérenniser la proximité avec les habitants, d'améliorer leur cadre de vie, de soutenir les initiatives locales et de préserver ce qui fait l'identité et la vitalité de notre Commune.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais ils sont aussi porteurs d'opportunités. Ensemble, avec l'ensemble des élus, les agents municipaux et vous citoyens, nous continuerons à faire vivre et évoluer notre territoire.

Je suis convaincue que c'est par la coopération, la transparence et la proximité que nous construirons des réponses durables et adaptées aux attentes de chacun.

Restons unis et mobilisés pour faire de notre village un lieu de vie toujours plus dynamique, solidaire et accueillant.

La première décision prise pour ce début de mandat est l'installation d'un dispositif de grillage sous la halle, place du Bourniau, afin de limiter la présence des pigeons. Cette mesure répond avant tout à des impératifs d'hygiène et de salubrité. Par ailleurs, ces installations permettront de préserver la charpente du bâtiment, mais aussi d'améliorer le confort et l'utilisation de cet espace. Cette décision s'inscrit dans la volonté de garantir un cadre propre et agréable pour tous, que chacune et chacun puissent s'approprier ce lieu de rencontres, d'expositions culturelles et de festivités.

Je vous invite à retrouver dans cette gazette votre nouvelle équipe municipale, et vous laisse découvrir également le reflet de la vie de notre commune. Je vous souhaite une très bonne lecture.

Je reste disponible et à votre écoute.
Bien cordialement,
Votre Maire,
Claudine TAVEL

L'équipe municipale



Nous vous présentons la nouvelle équipe du conseil municipal. Jeune, motivée et dynamique, la moyenne d'âge est de 46 ans. Nous nous engageons à être à l'écoute des habitants et être pleinement investis pour faire avancer les projets du village.



19 conseillers
municipaux
dont

5 Adjoints



3 Conseillers
délégués

9 Conseillers
communautaires



Le bureau municipal est composé de **Madame le Maire**, de **5 adjoints** et de **3 conseillers délégués** avec chacun leur délégation respectives. Ils président les différentes commissions (urbanisme, communication, culture, environnement, vie associative...)

Chaque conseiller municipal participe dans diverses commissions de son choix, contribuant activement aux projets et décisions de la commune.

Une commission municipale est un groupe de travail qui :

- Prépare les décisions du conseil municipal en étudiant les dossiers et les questions qui lui seront soumis.
- Approfondit les sujets avant les délibérations du conseil
- Emet des avis et propositions consultatives : Aucune décision majeure n'est actée en commission.

Le président de commission (Maire, adjoint ou conseiller délégué) est en charge d'exécuter les décisions du conseil municipal. Certaines commissions peuvent inclure des experts sur des sujets précis pour accompagner les élus.

Les séances des conseils municipaux sont
publiques

Le Procès verbal est publié sur le site internet et
panneau pocket après validation au conseil
municipal suivant.

Comités consultatifs:

Des comités consultatifs peuvent être créés et
ouverts aux habitants, associations et experts,
suivant les sujets ou projets.

Les commissions Municipales

Finances, Travaux, Patrimoine bâti et naturel & Sécurité

Présidente : **Claudine Tavel**

Membres : O. Cormier, N. Pech, L. Meunier, D. Selman, C. Forest, M-L. Marchais, F. Dupraz, D. Tain, D. Wrobel

Associations sportives et culturelles, Animations & Espaces verts et forêt

Président : **Fabien Dupraz**

Membres : C. Aubert, O. Cormier, M. Gay-Lancermin, L. Meunier, C. Forest, M. Perret, B. Van Wonterghem, F. Charpine, M. Wdowiak, D. Selman, A. Fleuret

Culture, Bibliothèque, Inclusion & Jeunesse

Présidente : **Monika Wdowiak**

Membres : C. Aubert, O. Cormier, M. Gay-Lancermin, C. Forest, M. Perret, B. Van Wonterghem, A. Fleuret, F. Dupraz, F. Charpine

Urbanisme, PLU, Voirie et réseaux & Bâtiments

Président : **David Wrobel**

Membres : N. Pech, D. Selman, M-L. Marchais, F. Charpine, A. Plouzeau, F. Dupraz, M. Wdowiak

Communication & Signalétique

Présidente : **Charlène Aubert**

Membres : M. Gay-Lancermin, F. Dupraz, N. Pech, M. Wdowiak

Transition énergétique & Adaptation au changement climatique et environnemental

Président : **David Selman**

Membres : D. Wrobel, C. Aubert, O. Cormier, D. Tain, A. Plouzeau, M. Wdowiak, F. Dupraz

Mobilité

Présidente : **Marie-Lise Marchais**

Membres : C. Aubert, D. Selman, D. Tain, D. Wrobel

Commerce et artisanat, Marché & Agriculture

Président : **François Charpine**

Membres : L. Meunier, C. Forest, M-L. Marchais, B. Van Wonterghem, N. Damian-Tissot, F. Dupraz, A. Fleuret, D. Selman, M. Wdowiak

Numérique

Président : **Maxime Gay-Lancermin**

Membres : C. Aubert, N. Pech, A. Plouzeau

Claudine TAVEL, Maire, est membre de droit de toutes les commissions

Communication

Les réunions de quartier reprennent

Au cours du précédent mandat, **13 réunions de quartier** ont été organisées sur une période de six ans. Ces rencontres permettent de créer un véritable espace d'échanges entre les habitants et la municipalité. Elles favorisent l'expression des besoins du quotidien, font émerger de nouvelles idées et contribuent à la mise en place de plusieurs projets concrets au sein des différents quartiers.

Pour le nouveau mandat, nous avons décidé de **remettre en place ces réunions de quartier**. Dates à venir.

Enquête communication

Votre avis compte et est essentiel pour améliorer notre communication.



Parole aux jeunes

Mardi 23 juin à 16h30 au City stade

Tu as moins de 18 ans ? Viens rencontrer les élus de ta commune, partager un goûter. Ce sera l'occasion d'échanger sur les sujets qui te concernent : **tes envies** pour les espaces jeunes, **tes idées** pour améliorer ton quotidien de citoyen, **tes suggestions** et tes projets pour le futur pump track.

C'est un moment dédié à la jeunesse, pour t'exprimer et imaginer ensemble les projets de demain. Venez nombreux !

La Boîte à idée revient



Installée **place des 4 saisons du 29 mai au 4 juillet, puis place du Bourniau pour tout l'été**. La boîte à idées récoltera vos suggestions.

En 2020, cette même initiative a permis de faire émerger plusieurs projets concrets. Parmi eux, nous pouvons citer

l'aménagement de liaison douce des Bottières, le city stade et encore **le pump track** en projet.

Aujourd'hui, la boîte à idées continue ce rôle essentiel : elle permet à chacun de proposer, d'imaginer et de contribuer à la vie du village, de manière simple et accessible. Exprimez vos idées, construisons ensemble !

Panneaux pocket évolue



Votre application d'information communale s'enrichit de nouveaux modules pour vous offrir un accès simple aux actualités de Novalaise :

- **Festivités** : toutes les animations du village et de nos associations
- **Bibliothèque** : les infos

pratiques et les différentes animations

- **Vie scolaire** : lien direct vers le PanneauPocket du SIVU
- **Accès rapides** : site internet de la commune et sa page Facebook
- **Boîte à idées** : pour partager vos suggestions.
- **Comptes rendus du conseil municipal**
- **Bulletins municipaux et Gazettes** en version numérique.

Téléchargez l'application **PanneauPocket** sur votre téléphone, recherchez *Novalaise*. Mettez en favori en cliquant sur le cœur pour recevoir les notifications des fonctions qui vous intéressent : Novalaise infos, festivités ou bibliothèque.

Tous ces modules sont accessibles depuis la page principale de l'application dédiée à notre commune.



Travaux

Le jardin intergénérationnel prend forme

Le kiosque en bois, espace de rencontre et de fraîcheur, a été installé dans le jardin municipal centre-bourg. Ce nouvel aménagement, pensé pour favoriser les échanges entre générations, accueillera bientôt de nouveaux équipements : plantations d'arbres, mobilier de détente et bacs pour herbes aromatiques.



Ce projet, né d'une initiative citoyenne, co-construit avec le groupe Café Causette, avance étape par étape pour offrir aux habitants un lieu convivial, accessible et vivant.

La suite des aménagements arrivera dans les prochains mois !

Gendarmerie

Notre commune franchit une étape importante avec le lancement officiel des travaux de construction du nouvel ensemble immobilier de 3 bâtiments destinés aux services de gendarmerie. Ce projet d'envergure prévoit la réalisation de **26 logements de fonction** dont 16 logements pour le peloton motorisé autoroutier et 10 logements pour la future brigade de gendarmerie. Il s'accompagnera également de la construction du bâtiment destiné aux bureaux administratifs ainsi que des locaux techniques nécessaires au bon fonctionnement des services.

Au-delà de l'aspect immobilier, cette opération traduit la volonté de l'État de renforcer durablement la présence des forces de sécurité sur le territoire. Cela permettra d'offrir aux gendarmes des conditions de travail modernes et adaptées, tout en améliorant la proximité, l'accueil du public et l'efficacité d'interventions.

Durant toute la durée des travaux, nous veillerons à limiter autant que possible les désagréments pour les riverains. La fin des travaux est prévue début 2028.

Les premiers gendarmes qui constitueront cette **brigade de 10 gendarmes** à terme commenceront à être mutés dès ce début d'été. Leurs bureaux provisoires seront au sein de la mairie.

Le chantier de la salle polyvalente approche



Le projet de rénovation de la salle polyvalente et du boulodrome, conçu par l'agence d'architecture ANKHA, entre dans sa dernière étape avant la réalisation des travaux : le Dossier de Consultation des Entreprises doit être publié fin mai, pour permettre un démarrage du chantier dès la fin de l'été 2026.

Le projet vise à améliorer significativement la performance énergétique, les conditions de confort d'usage et la fonctionnalité de ce lieu essentiel pour la commune. Il sera réalisé en coordination avec l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking attenant à la salle polyvalente, qui offrira des zones ombragées pour les véhicules et une production d'électricité 100% renouvelable consommée localement.

Pour permettre la réalisation des travaux de rénovation, **la salle polyvalente sera fermée du 4 juillet 2026 à septembre 2027**. Le parking sera maintenu accessible, au moins partiellement, pendant toute la durée du chantier.

Les informations seront régulièrement mises à jour sur une page dédiée du site internet de la commune.

www.novalaise.fr/fr/travaux/travaux-salle-polyvalente/salle-polyvalente.htm



Routes de Marcieux et du Col de l'Épine

Après les premières interventions sur les réseaux d'eau et d'assainissement entamées au printemps 2025, le chantier des routes de Marcieux et du col de l'Épine touche à sa fin. Malgré quelques imprévus, ces deux axes de notre commune offrent désormais un cadre de vie bien plus agréable à tous.

Un calendrier bousculé par la fibre

Les travaux de surface ont pris un peu de retard par rapport au planning initial. En cause : l'enfouissement des réseaux secs et notamment les opérations de câblage de la fibre optique. Ce décalage était toutefois nécessaire pour libérer définitivement le paysage de ses câbles aériens et réussir l'esthétique de nos rues.

Priorité au végétal

Pour ce projet, la municipalité a voulu mettre l'accent sur la nature. L'idée n'était pas seulement de refaire une route, mais de créer un espace de respiration. L'innovation se trouve aussi sous nos pieds : les nouveaux trottoirs utilisent un matériau écologique avec un liant d'origine végétale. En plus d'être recyclable, ce revêtement est perméable : il laisse l'eau s'infiltrer naturellement dans le sol au lieu de saturer les réseaux, ce qui est essentiel pour la bonne santé des arbres et arbustes fraîchement plantés.

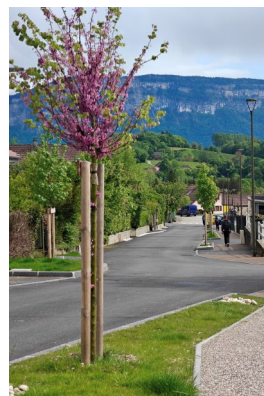
Un espace apaisé et qualitatif

Ces aménagements sécurisent le passage des piétons et rendent notre village plus accueillant et respectueux de notre environnement savoyard.

Deux écluses ont également été intégrées avec des "bi-pass" dédiés aux vélos.

Ces dispositifs latéraux permettent aux cyclistes de contourner l'obstacle routier sans avoir à s'insérer dans le passage réservé aux voitures.

La municipalité tient à remercier les riverains pour leur patience et leur compréhension durant ces travaux.



Liaison piétonne du hameau des Bottières au centre-bourg



Le chantier touche à sa fin

Ce projet, attendu par les habitants du hameau, est bien plus qu'un simple aménagement de voirie. Il sécurise désormais le trajet des piétons grâce à la création d'un trottoir dédié et au réaménagement de deux chemins ruraux, offrant une alternative agréable à la route.

La sécurité sur la route départementale a également été renforcée avec l'installation de deux plateaux ralentisseurs, indispensables pour apaiser la vitesse à l'approche de cette nouvelle zone de déambulation. En parallèle de ces travaux de surface, nous avons profité de l'occasion pour mener à bien l'enfouissement partiel du réseau télécom.

Un pas de plus pour les mobilités douces

L'achèvement de cette liaison s'inscrit pleinement dans notre volonté de promouvoir les "mobilités douces" et de permettre à chacun, petits et grands, de rejoindre le centre-bourg en toute sécurité, sans avoir systématiquement recours à la voiture.

Nous sommes satisfaits de cet équipement mis au service des habitants.

Merci aux usagers de leur patience pour cette période de travaux.

Création d'un poste de policier municipal

La commune crée un poste de **policier municipal pour remplacer celui de l'ASVP**.

Ce changement permet d'offrir un service plus complet, adapté aux besoins de notre commune et complémentaire à la gendarmerie.

L'ASVP avait pour mission principale la surveillance du stationnement et le respect de certaines règles de circulation. Avec la création du poste de policier municipal, la commune élargit ses capacités d'action. Il assure la sécurité du quotidien grâce à la prévention des incivilités, la médiation avec les habitants et la sécurisation des abords des écoles. Il veille à la circulation en gérant les flux et les stationnements. Il intervient en cas de comportements à risque. Il veille au respect des arrêtés municipaux (bruit, propreté, circulation, manifestations).

Grâce à une **formation spécifique en police de l'environnement**, ce policier municipal pourra également assurer des missions proches de celles d'un garde champêtre : protection des espaces naturels, surveillance des chemins et lutte contre les dépôts sauvages, prévention auprès des usagers, sensibilisation aux bonnes pratiques. Cette dimension environnementale est un véritable atout pour une commune soucieuse de préserver son cadre de vie.

Ce changement ne vise pas à « durcir » la présence policière, mais au contraire à mieux prévenir et protéger. Il restera un agent de proximité avec un rôle préventif et éducatif, disponible pour veiller au bien-être de tous et toutes.

Espace d'expression pour les élus minoritaires *

Nous remercions chaleureusement les habitants de Novalaise pour leur participation à l'élection municipale du 15 mars 2026, moment essentiel de la vie démocratique locale. À l'issue du scrutin, Mme Tavel et son équipe ont été élues. La liste *Vivre ensemble à Novalaise* compte 4 élus au conseil municipal. Comme annoncé, Catherine Gardet a quitté ses fonctions après six années d'engagement, et Benjamin Van Wonterghem a rejoint le conseil municipal.

Depuis notre installation, nous avons participé à trois conseils municipaux. Nous avons demandé qu'un poste d'adjoint ou de conseiller délégué soit confié à notre groupe, ainsi qu'une représentation au SIVU. Ces demandes n'ont pas été retenues.

Lors du second conseil, nous avons voté en faveur de l'installation d'un filet inox place du Bourniau afin de redynamiser cet espace, malgré des interrogations techniques soulevées en séance (droits de l'architecte). Lors du troisième conseil, nous avons voté contre la transformation du poste d'ASVP en policier municipal à compter d'octobre 2026. Avec l'arrivée prochaine d'une brigade de gendarmerie, ce choix interroge sur les besoins réels de la commune. Nous regrettons l'absence de concertation avec les habitants sur cette décision. Le choix du tout sécuritaire nous inquiète, et le projet de vidéoprotection renforce cette impression. Avant toute **validation**, une consultation des habitants serait souhaitable : ne faudrait-il pas aussi investir cet argent dans l'éducation, la vie associative, le bien-vieillir... ?

Nous restons engagés pour défendre vos intérêts et porter votre voix.

Les élus *Vivre ensemble à Novalaise*: www.vivreensembleanovalaise.fr



** Lorsque la commune diffuse, sous forme physique ou numérique, des informations sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale pour chaque publication selon les modalités du règlement intérieur.*

Cartes de plages pour les résidents: Disponibles à la vente à partir du 1er juin à la Communauté de communes (CCLA), Maison du lac.

Enfants - de 5 ans gratuit Enfants + de 5 ans 7€ Adulte + de 13 ans 15€

Nouvelles cartes d'accès pour les conteneurs ordures ménagères : distributions les **jeudis 11 et 18 juin** à la mairie de 17h à 19h et **samedi 27 juin** salle Pré Saint Jean de 9h à 12h.

Transport : La période des inscriptions au transport scolaire pour les familles se déroulera **du 02 juin au 19 juillet 2026**. Les inscriptions doivent se faire sur le site laregionvoustransporte.fr par les familles.



- ♦ **Vendredi 19 juin :** fête de l'école Notre-Dame, organisée par l'APEL
- ♦ **Vendredi 19 juin :** spectacle de nos associations culturelles, dès 17h, place des quatre saisons
- ♦ **Vendredi 19 juin, dès 19 h30 :** fête de la musique, devant la mairie, organisée par le comité des fêtes de Novalaise
- ♦ **Dimanche 21 juin :** présence de la troupe de Cor des Alpes sur le marché
- ♦ **Vendredi 26 juin :** fête de l'école du Bief du Moulin, organisée par l'ADEP
- ♦ **Mardi 14 juillet Fête Nationale**
 - ⇒ Brocante organisée par le Basket-Club de Novalaise
 - ⇒ 17 h 30 : Spectacle folklorique d'Italie dans le cadre du festival des cultures du monde, organisé par la municipalité.
 - ⇒ 18 h 30 : Défilé d'ORNI (chars) thème du cirque, organisé par le comité des fêtes
 - ⇒ Dès 19h30 : soirée dansante devant la mairie, organisée par le comité des fêtes de Novalaise
 - ⇒ 22 h : Défilé des sapeurs-pompiers
 - ⇒ 22h45 : Feu d'artifice, organisé par la municipalité
- ♦ **Dimanches 19 juillet, 26 juillet, 2 août, 9 août et 16 août :** marché d'été musical organisé par le comité des fêtes de Novalaise
- ♦ **Du 1er au 9 août :** Festival Les nuits d'été, infos et inscriptions sur www.festivallesnuitsdete.fr
- ♦ **Dimanche 23 août :** cinéma en plein air, date et infos à venir, offert par la municipalité.
- ♦ **Samedi 5 septembre de 8h30 à 12h:** Forum des associations, Halle sportive et gymnase, organisé par la municipalité.